

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

“ Je ne pensais pas qu'il fut possible à des hommes d'être aussi braves que le soldat français. ”

(Discours du général Seely à la Chambre des Communes.)

Un Ministre

Le 28 décembre dernier, le ministre de la guerre eut le courage de proclamer, devant le Sénat, que les individualités ne comptaient pas. La Chambre haute vota l'affichage de son discours. Il nous parut alors que, vraiment, il y avait quelque chose de changé dans la République des camarades.

Un ministre qui ne s'arrêtera à aucune considération de personnes : voilà de quoi nous plaire infiniment. Malheureusement, il est des personnes qui veulent être considérées quand même, et, déjà, m'assure-t-on, des intrigants de couloir s'efforcent de grouper des mécontents.

Des mécontents, il est toujours facile d'en trouver parmi les embusqués rappelés à la pudeur, les bureaucrates secoués de leur torpeur, les paperassiers incorrigibles troublés dans leur routine ignare. Quel est cet importun qui remplace M. X..., notable commerçant avant la guerre, secrétaire d'état-major depuis, par Mlle Y..., dactylographe en tout temps ? qui s'aperçoit qu'un noiaire ne tourne pas un obus aussi bien qu'un ouvrier d'usine ? qui rend à la retraite, d'où ils étaient sortis, stimulés par l'appât d'un bon traitement, une cohorte de vieillards ? Ah ! comme ils devaient hâter l'expédition des affaires, ces survivants des temps passés, où le tracé régulier d'un bel état représentait le summum de leurs facultés !

Finies les sinécures ! Finis les commandements de place, de gare, rouages aussi inutiles qu'encombrants ! Finies les automobiles pour promener les petites amies ! Quelques vigoureux exemples en ont eu raison.

Certainement, tout cela ne peut passer sans protestations. Nous n'y attacherons aucune importance. Comme le général Gallieni, nous pensons que les personnes ne sont rien. Seules, les personnalités comptent et, quand nous en tenons une, nous voulons la garder.

En existe-t-il, en effet, beaucoup d'aussi brillantes que celle de cet homme déjà rendu au repos par son âge et qui, en dépit des forces qui ne sont plus intactes, — c'est son expression — n'a pas cru pouvoir se soustraire aux difficultés du rôle qui lui était offert ?

Sous-lieutenant à vingt ans, il fait ses premières armes à Bazeilles, en 1870. Puis, pendant plus de trente années, on le voit participer à toutes nos conquêtes coloniales. Jeune capitaine, il explore le Soudan et plante les premiers jalons de notre domination future dans ce pays.

Plus tard, l'Orient l'attire et, au Tonkin, comme commandant du territoire de Langson, il se révèle administrateur prudent et sage, aussi bien qu'il a été chef énergique et soldat vaillant.

J'en veux citer un exemple, dont j'ai gardé le souvenir intact après bien des années.

On sait que, dans cette colonie, à la conquête succéda une longue période de pacification.

Les indigènes, terrorisés par les pirates chinois encore établis au milieu d'eux n'osaient se livrer à nous. Le colonel Gallieni estima que le meilleur moyen de leur inspirer confiance était de leur affirmer notre résolution ferme de rester définitivement dans le pays. Pour cela, il convenait de remplacer nos installations précaires, faites de torchis et de paillettes, par des constructions en pierres. C'était se montrer politique fin et avisé.

Or, le budget ne permettait pas d'entreprendre pareille dépense. Mais une société construisait alors un chemin de fer qui, d'Haiphong, par Langson et Dong Dang, devait reliait le Tonkin à la Chine. Les pirates faisaient de fréquentes incursions sur les chantiers, enlevant ingénieurs et contremaîtres pour en tirer de riches rançons. Le colonel persuada à la Société qu'elle aurait tout bénéfice à lui construire des postes en pierres, où il mettrait des garnisons destinées à protéger la voie. En cela, il fut administrateur habile.

Les agents de la Société en question n'étaient pas tous très sur le volet. Leur contact fut quelquefois pénible aux officiers qui commandaient les postes. Le colonel Gallieni nous l'imposa. « Vous ferez, nous disait-il, le sacrifice de vos sentiments personnels à la nécessité de la pierre. Je le veux. » En cela, il se montra chef énergique.

Parlerai-je des réguliers chinois, militaires, mi-soldats, du général Sou, dont il obtint l'éloignement ? En cela, il se montra diplomate adroit.

Tout le monde connaît l'œuvre du général Gallieni, gouverneur de Mad-

agascar : la contrée pacifiée, la colonie florissante, le retour modeste, le refus de toute réception triomphale.

Aux grandes manœuvres de 1912, en Poitou, chef d'armée, il se montra tacticien consommé. On s'étonna de ne pas lui voir prendre le commandement d'une armée au début de la guerre.

Ce fut seulement à l'arrivée des Prussiens aux portes de Paris qu'on songea à lui.

L'histoire dira sa participation à la bataille de la Marne, le magnifique exemple de solidarité qu'il donna en envoyant ses troupes au secours de nos armées en retraite, l'inspiration géniale qui les porta sur le flanc droit des Allemands.

Le gouverneur de Paris est devenu ministre de la guerre.

Il nous a paru utile de rappeler, en ce moment, un tel passé qui autorise tous nos espoirs. Sa modestie voudra bien excuser cet hommage désintéressé d'un soldat à un autre soldat.

Général Verraux

Propos d'un grincheux

A propos de rien...

Si on voulait remplacer le directeur de la Sûreté générale, il ne faudrait pas choisir un fonctionnaire inféodé à un parti.

Mais il est donc question de remplacer le directeur de la Sûreté générale ?

Nullement ! Qu'allez-vous me faire dire là ! Je parle au hasard... Je pose une règle générale, voilà tout. Et même une règle de sûreté générale : de sécurité générale, si vous préférez. Les règles générales, on les pose quand on veut, et il n'est pas besoin d'occasion.

Si donc un jour, dans un an, dans dix ans peut-être, je ne sais quand, on voulait nommer un nouveau directeur de la Sûreté générale, il ne faudrait pas confier ce poste à un homme qui devrait tout à un ministre et aux amis de ce ministre ; à un homme, par exemple, qui aurait été chef de cabinet à son aurore, et puis serait devenu conseiller d'Etat, ou référendaire à la Cour des Comptes, et serait redevenu chef de cabinet ; à un de ces hommes, enfin, comme nous en connaissons quelques douzaines.

Car la Sûreté générale est un organe indispensable sans doute, mais redoutable. Du moment où elle serait entre les mains d'un parti, on ne peut mesurer le trouble qu'elle pourrait mettre dans le pays. Cette machine secrète et terrible ne doit pas servir à des machinations. Quel-elle protège, bon ! Si elle attaquerait, je ne sais quel citoyen serait tranquille chez lui.

Il faut donc que le directeur de la Sûreté générale soit un homme impartial. Il ne faut pas qu'il doive sa fortune et sa carrière à la reconnaissance d'un groupe.

Je ne sais pas du tout pourquoi l'idée m'est venue d'énoncer, ce matin, ces vérités premières...

Albert Savarus

Les Communiqués

15 heures.

Au cours de la nuit, faible activité de l'artillerie.

En Artois, aux abords de la route de Lille, l'ennemi a fait sauter une mine dont il n'a pu occuper l'entonnoir.

Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons pris sous notre feu des patrouilles ennemies et des travailleurs occupés à réparer des tranchées.

En Champagne, le bombardement exécuté hier par nos batteries sur divers points du front ennemi a été particulièrement efficace à l'ouest des Maisons-de-Champagne, où des tranchées allemandes ont été comblées.

23 heures.

En Belgique, nous avons canonné avec succès les organisations défensives de l'ennemi, notamment dans les régions de Steenstraete, Het-Sas et Boesinghe.

En Artois, nos batteries ont lancé des projectiles sur la gare de Boisieux-au-Mont, sud d'Arras, au moment du passage d'un train.

En Champagne, au cours d'un bombardement intense exécuté par notre artillerie sur les tranchées allemandes au nord de la ferme Navarin, nous avons détruit tout un matériel d'attaque par les gaz. Plusieurs récipients ont fait explosion.

Prendre, c'est bien...

Nous n'aurions une Syrie organisée que du jour où nous aurions fait de ces populations chrétiennes soit un émirat druse soit un Paraguay jésuite, si les Syriens voulaient bien accepter le joug de leurs pires ennemis ou si les Pères Jésuites voulaient bien nous refaire une principauté « lointaine ». Les Syriens et les Pères Jésuites sont-ils disposés à nous complaire ?

Peu importe : admettons qu'ils le soient. Nous avons bien admis déjà que les Turcs étaient disposés à nous céder cette province sans coup férir : la résistance des Syriens et les hésitations des Jésuites ne seront pas plus fortes que les défenses de l'armée de Djemal pacha. Donc, nous avons — ou nous allons avoir — la Syrie et le régime politique à lui donner : au travail pour la mise en valeur !

D'avance, nous connaissons cette Syrie, étant déjà les heureux exploitants de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc : toutes ces provinces de l'islam méditerranéen ont, dans leurs différences superficielles, une ressemblance intime qui est leur caractère essentiel.

Ce ne sont pas des terres neuves, toutes chargées d'énergie et de repousses qui ne demandent qu'à jaillir : tout au contraire. Ce sont les terres les plus usées de l'univers : vingt ou trente siècles de culture antique les avaient fatiguées ; dix ou douze siècles de nomadisme arabe les ont rongées jusqu'à l'os. Voyez notre Afrique musulmane : après quatre-vingts ans d'occupation française, l'Algérie n'est pas encore redevenue la terre de labour qu'elle fut au temps des Romains ; après trente années d'améliorations intensives et d'exploitation rationnelle, nos fermes tunisiennes ne couvrent pas encore leurs frais.

La Syrie a souffert de l'islam plus que toutes les autres terres méditerranéennes, la seule Italie du Sud exceptée. Grâce aux Croisades d'abord, aux brigandages de la montagne et du désert, ensuite, et à l'anarchie toujours, la Syrie est devenue ce que les pirates chrétiennes et musulmanes faisaient de cette Calabre, de cette Pouille et de cette Basilicate que l'antiquité grecque et romaine avait connues si prospères.

La Syrie d'aujourd'hui est la plus pauvre des Calabres. Après cinquante ans de renaissance à la vie libre et à la paix, cinquante ans de réfection agricole et de mise en valeur énergétique, l'Italie du Sud commence à peine de se repeupler, de reflourir. Il nous faudra un bon demi-siècle et quelques milliards pour refaire de la Syrie une Terre Promise.

Après la guerre, nous aurons sans doute tout notre temps pour entreprendre cette tâche exotique : nous aurons si peu à faire chez nous !

Et nous aurons en surabondance la main-d'œuvre et le personnel nécessaires, surtout le personnel dirigeant d'ingénieurs et de contremaîtres : nous aurons perdu si peu de monde dans les tranchées ! les cadres bourgeois de la nation auront si peu de manquants !

Les centaines de millions, les milliards que la Syrie demandera, nous les trouverons sans peine dans nos coffres-forts vidés par l'invasion, dans notre budget national grossi de quatre ou cinq milliards.

Tout cela n'est que bagatelles : prenons d'abord la Syrie ; nous jurons nos comptes après ; la France du Levant doit passer d'abord ; la bonne vieille France d'Europe a bien le temps d'attendre ; elle en a pris l'habitude depuis trente ans et plus qu'on la sacrifie aux Frances nègres et jaunes d'Afrique, d'Asie et d'ailleurs.

Prendre d'abord ! Mais quand nous aurons pris la Syrie et que nous y aurons versé tout l'argent et toute le personnel, que demande une si belle entreprise, il faudra songer du moins à la conserver, à ne pas la perdre : nous aurons à la défendre contre bien des convoitises et bien des attaques, et d'autant plus soigneusement que nos efforts l'auront faite plus enviable aux convoitises des uns, plus alléchante aux attaques des autres. Prendre, c'est bien... Garder, c'est mieux.

Or la Syrie est comme une grande île entre les flots de la Méditerranée et les

sables du désert arabique. Elle a toujours été en butte aux assauts des gens du désert, aux débarquements des gens de la mer : défense continentale, défense maritime, pourrait-on nous dire, à quelques centaines de millions près, de combien la garde de la Syrie grossira notre budget annuel de la guerre et de la marine ?

XXX

Les pétroles de l'Achilleion

Le maréchal Mackensen, ce profond penseur, est en contemplation devant Salonique :

— Nous ne porterons qu'un coup, dit-il. Ce coup devra être efficace, ou il vaut mieux ne pas le tenter.

Le maréchal de La Palisse n'eût pas mieux dit. Evidemment, il vaut toujours mieux ne pas tenter un coup qui ne réussit pas. Mais il faut croire que nous n'avons pas trop mal travaillé à Salonique, puisque le maréchal Mackensen trahit cette perplexité et visiblement hésite, ce matin, s'il ne vaudrait pas mieux marcher, à travers l'Albanie, sur Vallona.

Voyez-vous leur hantise que j'exposais hier, leur hantise unique : trouver une base en Méditerranée pour leurs sous-marins ? C'est cela qui les préoccupe, et pas autre chose. Salonique serait le chantier naval idéal. Mais Vallona formerait encore un assez bon nid de corsaires pour courir sous aux riches vaisseaux de l'Égypte et des Indes. Et d'ailleurs Vallona coupe la ligne de Salonique.

Seulement, la diplomatie anglaise, qui est une vieille spécialiste en stratégie maritime, retrouve ici toute sa supériorité : elle avait prévu le tour !

Et demain, si les Italiens se laissent prendre Vallona, l'île de Corfou embouteillera les sous-marins de l'Adriatique, comme l'île de Lemnos embouteille déjà les sous-marins des Dardanelles. C'est bien joué.

Du point de vue diplomatique, le coup est inattaquable : Corfou était un cadeau anglais consenti au jeune royaume hellénique, et même un cadeau conditionnel : sous condition que Corfou resterait neutre ! Or Constantin avait laissé le frère de sa femme transformer l'Achilleion en réservoir à pétrole pour ses sous-marins. Les commandes hors de toute proportion faites par l'agent de la Standard Oil à Corfou ont été dévoilées par une enquête que la reine de Grèce n'a pu arrêter à temps. L'histoire, quand on pourra la raconter, en est assez drôle.

Du point de vue philosophique, le coup est plus élégant encore : la reuève impératrice Elisabeth, seule figure poétique de la galerie des Habsbourg modernes, cygne éclos parmi des oies, n'avait point bâti l'Achilleion pour l'usage qu'en faisait Guillaume II. Les Mémoires de son lecteur grec abondent en mots d'elle, plus dédaigneux que tous les versets de l'Écclésiaste, sur le néant des ambitions humaines. En tout cas, le répugnant petit animal de proie qu'est le kronprinz, avec ses pattes de faucheur et son museau de belette, aurait écouré cette amoureuse d'Achille.

Au caveau de Vienne où elle repose, dans la boîte en cuivre, rutilante et nue, qui enferme cette grande âme désenchantée, nous venons de lui enlever le suprême dégoût qui pouvait la poursuivre jusque chez les morts : celui de savoir son chaste palais de marbre et de songe devenu le décor truqué d'un repaire de boucaniers !

Maurice de Waleffe

Mort de deux généraux

Le général Serret, commandant une division des Vosges, qui avait dû subir l'amputation d'une jambe, vient de mourir à Remiremont.

D'autre part, une dépêche de Limoges nous apprend que le général Rambet, commandant la subdivision de Périgueux, en tournée d'inspection, a été victime d'un accident d'automobile.

La voiture a fait panache près de Thiviers. Le général a été tué, son chauffeur et son secrétaire ont été légèrement blessés.

Oser dire ce que tout le monde pense, voilà tout le secret de notre succès.

La guerre navale

NOS SOUS-MARINS et les leurs

En apprenant que le sous-marin français *Monge* avait été coulé par un croiseur autrichien devant les Bouches de Cattaro, on s'est souvenu que tout récemment d'autres sous-marins français ou anglais avaient été coulés par des navires de combat ennemis et on en a comélu que « ça leur arrivait bien souvent ».

Il s'est trouvé aussi des esprits inquiets qui ont saisi cette occasion pour manifester des doutes sur la valeur des commandants et des équipages de nos sous-marins. De là à faire une comparaison entre nos marins et les marins ennemis, il n'y avait qu'un pas et cette comparaison fut toute en faveur de ces derniers.

C'est pourquoi il est indispensable de faire observer que nos sous-marins font un service tout autre que ceux de l'ennemi.

Jusqu'ici, sauf d'assez rares exceptions tout au début des hostilités, les sous-marins allemands n'ont attaqué que des navires marchands sans défense et, par conséquent, n'ont pas couru le moindre risque. Au contraire, les nôtres n'ont jamais eu affaire qu'à des navires de combat ou à des transports de troupes (dans la mer de Marmara) armés et convoyés par des flottilles de destroyers. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'il y en ait eu quelques-uns de coulés.

Il ne viendra à l'idée de personne de regretter que par représailles nos sous-marins ne s'attaquent pas aux navires marchands ennemis. D'abord, il n'y en a plus un seul sur les mers et c'est la plus forte preuve que nous avons bien la maîtrise de l'Océan. Cette raison pourrait dispenser d'en donner une autre : cependant, on peut affirmer que l'opinion publique dans les pays alliés se serait révoltée rien qu'à l'idée qu'un de nos sous-marins pût envoyer au fond un navire chargé de femmes et d'enfants, battant pavillon ennemi.

Pour conclure, la situation est celle-ci : nos sous-marins attaquent les navires de combat sous le feu des canons ; les sous-marins ennemis assaillent les navires marchands et les coulent sous l'objectif des lunettes des passagers qui les regardent curieusement. Cela ne les expose qu'à être identifiés, ce dont ils se moquent comme de leur première victime.

Raymond Lestonnat

De Paris à Londres

26 octobre (8 h. 50 - 23 h. 20).

Passer en règle, me voilà à la gare. Un agent se borne à s'assurer que je suis bien l'original de la photographie qu'il a sous les yeux, et en route pour Pétersbourg.

Le temps est beau. La campagne respire sous sa parure d'automne. Ceux qui sont restés aux champs, vieillards, femmes et enfants, se hâtent. De-ci de-là, un poilu, permissionnaire du front, donnant à la terre les quelques heures de repos si durement gagnés, dans sa belle conscience du grand devoir qui veut l'effort, toujours, partout.

Plus on approche de la côte, moins ce spectacle des champs vous occupe ; c'est la brutale réalité de la guerre qui vous reprend. Les gares sont remplies de troupes anglaises. Employés, paysans, voyageurs, tous fraternisent ; on sent le désir de coopérer pour atteindre le but commun.

Mais voici Dieppe-Ville. Nous passons et continuons jusqu'à la gare maritime, et nous nous arrêtons en face de l'Arundel, qui doit nous transporter à Folkestone.

Le sémaphore annonce gros temps et, en effet, avant même que nous ayons franchi les jetées, le tangage se fait sentir. Cependant, des groupes se sont bien vite formés, et les conversations, languissantes d'abord, s'animent peu à peu, tout en restant discrètes.

On sent une certaine gêne, on parle de tout et de rien, mais pas de la guerre. Chacun semble craindre de trop dire, d'être épié. On se croit surveillé et puis, aussi, malgré les assurances données, il règne une certaine inquiétude. Instinctivement, on surveille la mer ; l'apparition, par le travers bâbord, d'un petit navire, bas sur l'eau et venant droit sur nous, amène un silence presque subit ; les visages deviennent plus graves ; on sent l'appréhension, la crainte ; quelques femmes sont véritablement angoissées.

La détente est générale quand, derrière ce bâtiment, on en aperçoit deux autres. Ce sont des torpilleurs, qui prennent bientôt une direction parallèle à la nôtre, nous accompagnant un instant, puis nous gagnant de vitesse pour aller, plus avant, poursuivre leur surveillance.

Un peu plus tard, nouvelle rencontre. Ce sont, cette fois, trois petits navires de commerce, trois chalutiers vraisemblable-

ment, porteurs d'antennes de télégraphie sans fil. C'est par tribord que nous les apercevons. Ils se rapprochent, en suivant une route oblique, puis nous les laissons en arrière et les perdons rapidement.

Quand nous arrivons en vue de la terre anglaise, les rencontres se multiplient. La croisière est très active et, avant d'entrer à Folkestone, nous comptons plus de vingt navires qui surveillent la mer.

La vérification des passeports est longue. Enfin, j'ai le mien, et je me dirige vers le train, déjà très encombré. Un policeman me demande mon billet, m'ouvre une portière et m'installe dans un compartiment.

Les minutes s'écoulent. Impatient, voulant me renseigner, je cherche à descendre. Impossible d'ouvrir la portière, il n'y a pas de poignée. Mes compagnons et moi, nous sommes enfermés.

— Quand partons-nous ? demandai-je à un employé qui passait.

— Quand le train sera complet, me fut-il répondu.

Nous avons dû attendre ainsi l'arrivée du bateau de Boulogne, si bien que nous sommes partis avec deux heures de retard sur l'horaire, toujours enfermés à clef, et ce n'est qu'à Londres que nous avons recouvré la liberté.

Ce débarquement et ce voyage furent lugubres. Quais sans lumière, stores des wagons fermés, arrivée à Londres dans une gare sombre, dans des rues sombres : tout cela est triste, profondément triste : la guerre ! la guerre !

Il est près de minuit.

P. B.

(A suivre.)

Les Allemands veulent-ils la paix ?

NOTRE ENQUÊTE EN SUISSE

Que conclure de ce qui a été dit ?

Bismarck employait volontiers le système des deux fers au feu, c'est-à-dire qu'il se proposait simultanément deux buts à atteindre pour chacune de ses opérations, afin de retrouver ses profits dans un succès secondaire, si la mauvaise chance lui était le principal. La campagne des Allemands pour la paix est une application de cette méthode.

En faisant publier que l'heure d'en finir est proche, en insinuant qu'ils ne sont pas éloignés de le désirer et que, si l'on voulait engager l'entretien, on les trouverait disposés à converser, les Allemands ont risqué une tentative dont l'efficacité ne leur était pas clairement démontrée d'avance. Car, de même que Bülow admettait la possibilité d'une évolution du peuple italien, parallèlement le cabinet de Berlin a cru pouvoir compter sur notre lassitude, sur la désunion des Alliés, sur l'influence de quelques-uns de ses anciens amis. A force de répandre des mensonges parmi les peuples de sa coalition, il avait fini par y ajouter foi. Egaré donc par sa propre propagande, il a supposé que le mirage de la paix exercerait immédiatement sa fascination, et qu'il aurait la bonne fortune de conclure au moment où il peut encore se prévaloir d'apparences victorieuses dont il sait mieux que nous la fragilité. Ainsi, c'était bien la paix qu'il cherchait.

Mais à défaut du résultat principal qui lui échappe, cette campagne lui promet divers avantages assez appréciables pour justifier sa continuation et des reprises auxquelles nous devons nous attendre.

D'abord, le gouvernement allemand estime qu'avec de la ténacité, grâce aux « fils qui n'ont jamais été rompus », grâce aussi aux « fils qui ont été renoués sans bruit », les manœuvres restées vaines aujourd'hui peuvent fournir de meilleurs effets demain. Il ne désespère pas de pouvoir, à un moment donné, agir plus efficacement sur l'âme du peuple français, et d'arriver à débiliter plus ou moins la martialité jusqu'ici intacte de notre nation.

Secondement, il a besoin de plaider sa cause devant l'Allemagne. La scission des socialistes, le mécontentement populaire qui s'est déjà manifesté à Leipzig et à Berlin lui montrent les masses allemandes parvenues au point où il a vainement tenté d'amener les masses françaises. C'est pourquoi il se met en mesure de déclarer à l'Allemagne qu'il ne néglige rien pour lui restituer le bienfait de la paix dont l'ajournement ne lui est pas imputable à lui, mais à nous.

Enfin, l'Allemagne reconnaît que les sympathies de l'univers ne sont pas pour elle, et elle les sent indispensables soit au succès de ses menées politiques du moment présent, soit à ses intérêts économiques futurs. Elle tente de se réhabiliter. Sortie maltraitée de la controverse sur l'origine de la guerre, elle essaie de l'éteindre en lui en substituant une autre sur sa conclusion, de telle sorte qu'au lieu de s'indigner contre ceux qui ont voulu commencer, les nations s'élèvent contre ceux qui ne veulent pas finir.

A la prétention d'arrêter la lutte à temps pour en sortir les mains pleines des fruits de son brigandage, elle unit l'ambition de se faire décerner un témoignage de bonté d'âme et de sensibilité. Et elle « organise » l'opinion.

Achille Plista

L'ŒUVRE est un journal

vivant,
propre,
libre

Hors d'Œuvre

LES VOIX CHÈRES QUI SE SONT TUES...

J'étais entrée, par désaveuement, dans un magasin de phonographes où, pour quelques billets, on peut acquérir un appareil propre à faire la joie de toute une petite famille et le désespoir des voisins; on, pour deux sous, on peut s'offrir une audition de la valse de Faust ou du ballet de Coppélia.

Il y avait là le public habituel des mélomanes intrépides, qui n'hésitent pas, pour cinq minutes d'ivresse mélodique, à s'appliquer sur le visage deux coquilles ayant été en contact immédiat avec des tas d'oreilles, sinon ennemies, du moins douteuses.

Mais il y avait là aussi un nombre incroyable de soldats qui, debout avec leurs familles, semblaient attendre quelque chose.

Je m'informai.

— Ce sont, me dit-on, des poilus en permission qui, avant de repartir, viennent faire enregistrer leur voix.

Et je compris... Celui qui part ne se contente plus d'aller « se faire tirer » chez le photographe pour laisser à ceux qui l'aiment l'image de ses traits. Dans les ménages les plus modestes, il y a aujourd'hui un phonographe; il n'en coûte pas bien cher pour faire enregistrer un rouleau. Et, le soir, réunis autour de la table familiale, qui supporte l'appareil nasillard, ceux qui sont restés écoutent, non plus une idiote chanson de café-concert ou un morceau de la garde républicaine, mais la voix chère de celui qui est parti.

N'est-ce pas qu'il y a là de quoi vous réconcilier avec le phonographe ?

N'est-ce pas qu'il y a presque de quoi vous réconcilier avec la science, qui a tout de même produit autre chose que les canons perfectionnés, les sous-marins, les torpilles aériennes et les gaz asphyxiants ?

ZETTE

Le fourrier de la mairie

L'Œuvre du 21 novembre signalait, entre autres profits illicites encaissés par les parasites de la guerre, le chapitre des commissions de M. Tabuit, intermédiaire entre le receveur municipal de Bagnolet et les femmes de mobilisés.

Le Journal de Saint-Denis a pris, à ce sujet, une interview de M. Paquet, receveur à la mairie de Bagnolet :

« Si vous aviez pris la peine de vous renseigner, ainsi que vos confrères de l'Œuvre et de l'Humanité, a déclaré M. Paquet, vous n'auriez pas protesté contre un courtage qui est parfaitement légal. — Et comment ?

« Si je paie à un intermédiaire le montant des feuilles d'allocation, c'est parce que j'y suis autorisé par une circulaire préfectorale... M. Tabuit, ou tout autre, viendrait toucher avec une procuration régulière de toutes les femmes de Bagnolet ayant droit à l'allocation, que je lui en verserais le montant intégral, sans avoir à lui faire la moindre observation. »

Ainsi, c'est avec l'autorisation de la loi et l'appui de l'administration que des courtiers prélèvent un bénéfice sur les vingt-cinq sous alloués à de malheureuses femmes !

« Les malheureuses femmes n'ont qu'à venir elles-mêmes », répond l'administration.

Elles ne demanderaient pas mieux, si le dérangement et l'attente imposés par les bureaux, à des heures trop limitées et trop incommodes, ne les obligeaient pas à une dépense de temps qui excède leurs moyens.

A part cela, l'administration a toujours raison.

Le filleul du Cobourg

Savez-vous que nous avons à Paris un filleul authentique de Ferdinand de Cobourg, tsar des Bulgares ?

Ce filleul est au Jardin d'Acclimatation.

C'est un zèbre, dans la fleur de l'âge, un zèbre de Burchell (equus zebra hippo-gris Burchelli) au pelage bai, tirant sur l'isabelle.

Comment cette jolie bête (c'est du zèbre que nous parlons) a-t-elle un aussi sinistre parrain ? Voici :

En 1897, Ferdinand de Bulgarie vint à Paris. Au cours d'une promenade à notre Jardin zoologique, le hasard le fit assister à la naissance d'un zèbre. Et l'on fit à Son Altesse l'honneur de l'inviter à lui donner un nom. Le prince voulut qu'il s'appelât Sofia.

Sofia est-il fier aujourd'hui de cet illustre parrainage ? On ne sait pas. Le plus zèbre des deux n'est pas celui qu'on pense...

Vers l'union sacrée

Traversant récemment la commune de Brienne-Napoléon, un de nos lecteurs fut assez surpris de constater que sur les plaques indicatrices, le mot : « Napoléon » fraîchement barbouillé de bleu, avait disparu. Seuls, le mot « Brienne » et les indications kilométriques subsistaient.

— Tiens, demanda notre lecteur à un hôtelier, je croyais que les Allemands n'étaient pas venus jusqu'à Brienne ?

— Ils sont venus tout près, mais pas jusqu'ici... Pourquoi votre question ?

— Parce que j'ai vu sur toutes les plaques routières le nom de Napoléon effacé. J'ai supposé que c'était un exploit des Boches pendant leur occupation.

— Oh non ! C'est tout simplement parce que nous sommes en République...

C'est égal ; ça aurait bien fait plaisir aux Boches s'ils étaient venus jusqu'à Brienne.

Défendons la langue française

« Cette nuit-là, je ne dormais point — le Réveillon n'y était pour rien — mais tant d'occupations, d'ailleurs médiocres et vaines, avaient accaparé ma journée que toutes se représentaient à mon esprit, tournaient dans ma tête, m'obsédaient et, comme pour scander cette sorte de valse inquiétante d'oubli que je me reprochais et de recommandations que j'essayais d'enregistrer, une chanson de marche, vieille de quarante-cinq ans, revenait des lointains arcanes du souvenir, la chanson que gueulaient les mobiles au pas de route... »

Ça, c'est le commencement d'un article que M. Frédéric Masson, de l'Académie Française, écrit (si l'on peut s'exprimer ainsi) pour exposer ses souvenirs de Noël.

Et la lecture de ce morceau nous suggère une petite idée :

La Compagnie des Immortels voit actuellement son effectif réduit de 40 à 28 (qui n'ont même plus d'esprit comme quoi, ainsi que disait l'autre)... Il va donc y avoir, dans un avenir prochain, un nombre imposant d'élections académiques.

Ne pourrait-on imposer aux candidats un petit examen portant sur la syntaxe française... Oh ! quelque chose de pas bien méchant... dans le genre du brevet élémentaire.

Soldat idoine et officier inapte

Les débats sur l'affaire de la Morue Française ont révélé, à défaut de meilleur résultat, l'emploi spécial du mot idoine dans l'armée. L'idoine est le soldat à qui sont reconnues certaines qualités, certaines connaissances qui le rendent susceptible de remplir une fonction délicate.

Et on a pu lire un jour dans un rapport sur l'organisation de la censure dans une petite ville du Sud-Ouest cette phrase singulière :

« Les services de contrôle de la presse sont assurés à X... par un soldat idoine et un officier inapte. »

L'ordre de la division

« Joseph Bouvier, tambour. — Le 28 septembre 1915, était homme de liaison, et trouvant les tranchées bouleversées par une explosion, a franchi le parapet sous un violent bombardement pour aller porter un ordre. A ceux de ses camarades qui lui montraient le danger, a répondu : « M... ! J'ai un ordre à porter, j'irai jusqu'au bout. »

Ainsi, en 1915, comme en 1815, Cambonne est à l'ordre du jour. Mais cette fois, on lui « porte le motif ». Et, en l'an 2015, il ne pourra pas y avoir de controverses sur le point de savoir si le mot a été prononcé. Il est à l'Officiel.

Déguisements

De tous ses uniformes — et von Gott sait s'il en a ! — ceux que Guillaume II préfère sont les uniformes d'amiral.

Le kaiser est amiral allemand, de naissance. Il est amiral suédois, depuis 1888. Il a été nommé amiral anglais en 1889 et amiral russe en 1897.

Or, il ne peut plus revêtir l'uniforme anglais et pas davantage celui d'amiral russe, puisqu'il a été dégradé dans ces deux pays. Comme amiral allemand, il est en disponibilité, puisque la marine allemande ne donne plus signe d'existence. Il ne reste plus à Guillaume II que la ressource de se déguiser en amiral suédois.

Herr Professor

Un cours de chirurgie de guerre vient d'être ouvert à Zurich à l'intention des médecins suisses qui, bien que neutres, ont fréquemment l'occasion de soigner des blessés.

Or, ce cours a été placé sous la direction du Herr Professor Sauerbuch, un Boche qui eut, autrefois, à Zurich même, des démêlés, d'ordre judiciaire, à la suite de faits touchant, dans le sens le plus fâcheux, à son honorabilité professionnelle.

Un certain nombre de médecins zurichois ont protesté contre la nomination de ce personnage, nomination qu'ils considèrent comme une insulte et une provocation à l'égard du corps médical suisse.

Commerce

A X..., non loin de Valmy, lorsque le cycliste va chercher les journaux demandés par les cinq sections S. M. A., la burlesque autorisée ne livre cent exemplaires du *Matin* ou du *Journal* qu'à la condition que l'on prenne cent exemplaires de l'*Echo de Paris*.

C'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons... Mais on peut obliger le cycliste à emporter les cent exemplaires de l'*Echo*, aucune force n'obligera les poilus à les lire.

LA CRISE DES TRANSPORTS

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

Le Havre, 6 janvier.

Quand vous arrivez au Havre, vous ne voyez, dès vos premiers pas, que des soldats anglais et des soldats belges. Et lorsque vous pénétrez plus avant dans la ville, vous ne voyez encore que des Anglais et des Belges.

Vous en voyez beaucoup ; vous en voyez toujours.

Ce n'est pas pure fantaisie qui nous le fait écrire ; mais ce fait explique, en grande partie, la crise des transports dont souffre, lui aussi, notre grand port maritime.

Allez voir un commerçant ; allez voir un courtier maritime ; allez voir un membre de la Chambre de Commerce, demandez-leur pourquoi tant de difficultés surgissent qui empêchent l'expédition des marchandises, ils vous répondront tous :

— Ah ! monsieur, c'est la faute des Anglais et des Belges.

Ne voyez, dans cette exclamation, rien qui soit désobligeant à l'égard de nos alliés. Les Havrais ont pour eux la plus sincère admiration et entretiennent avec eux des relations de très grande cordialité.

Mais c'est un fait que les Anglais et les Belges accaparent, à eux seuls, la presque totalité du trafic.

Il leur faut la libre disposition des voies ferrées ; on la leur accorde. On ne peut pas ne pas la leur donner. C'est la guerre ; il faut que tout soit subordonné aux choses militaires.

Devant cette nécessité on s'incline ; mais les particuliers en sont victimes.

Le Havre est une base anglaise de première importance. Tout y arrive, ou presque tout (car une partie est dirigée sur Rouen) : hommes, chevaux, approvisionnements de toutes sortes, matériel d'artillerie, munitions, etc...

Regardez, me dit un commerçant à qui j'exprimai les doléances de ses collègues de Paris, voyez ces bateaux au large. Comptez-les. Ils sont en rade, et attendent leur tour d'entrée ; ils sont nombreux ; tous ne pénétreront pas ce soir dans le port. Demain il en arrivera d'autres ; jamais il n'y eut autant d'arrivées. Le port connaît un tonnage qu'il n'a jamais atteint. Venez sur les quais.

Nous allâmes sur les quais. Nous les arpentâmes pendant des heures. C'est une vie débordante. D'énormes grues fouillent les vapeurs jusqu'au fond des cales ; les balles de coton s'échappent ; les tonneaux d'huile sont alignés par milliers ; et voici des monceaux de fil de fer.

Et cependant la main-d'œuvre manque ; on la recrute avec peine.

Il y a des prisonniers. Je les ai vus : ils sont casernés sur deux bateaux amarrés dans les bassins ; ils sont bien sages et pleins de santé. Ils sont gais ; ils travaillent. On ne les surmène pas.

— Allez du côté de la gare, me dit-on encore ; renseignez-vous.

J'allai à la gare.

On y travaille beaucoup ; on fait ce qu'on peut. Mais les wagons sont mis d'abord à la disposition des autorités militaires. De temps en temps, on ferme la gare des marchandises pour trois ou quatre jours, afin d'assurer l'expédition de tout ce qui doit être envoyé au front.

Pendant ce temps, les marchandises restent sous les hangars ; et il en est ainsi non seulement au Havre, mais aussi dans les gares de la région.

Des pommes, il y en avait beaucoup cette année. Et quand, en Normandie, on avoue qu'il y a des pommes, c'est qu'effectivement la récolte est excellente. Donc il y avait beaucoup de pommes ; et la saison du brassage est venue.

Qui dira la quantité de pommes que le manque de transports a fait pourrir et rendues inutilisables ?

Pour les Normands c'est un désastre. Mauvaises pommes, mauvais cidre, mauvaise année !

Mais alors que faire ?

Notre actuel ministre des Travaux publics s'est préoccupé de la situation. Il est allé au Havre ; tous les ministres des Travaux publics vont au Havre ; c'est une de leurs fonctions ; ils regardent ; ils écoutent ; ils approuvent sentencieusement tout ce qu'on leur dit ; ils prennent des notes ; ils font des promesses ; ils reviennent à Paris. La terre continue à tourner ; mais les wagons ne roulent pas.

— Il nous faudrait une autre voie de chemin de fer, me dit-on.

Il y a longtemps qu'on la désire, cette nouvelle voie ; voilà des lustres que le conseil général de la Seine-Inférieure la demande, que le Havre et Rouen la réclament, que le gouvernement a promis son concours et que le Parlement est saisi.

Malheureusement on n'a jamais pu mettre Rouen et le Havre d'accord sur le moyen à prendre pour faire traverser la Seine par le chemin de fer. Les Havrais en tenaient pour le viaduc ; les Rouennais pour le tunnel. On polémiqua ; on discuta ; naturellement on n'aboutit pas.

Il faudrait de la main-d'œuvre ! question difficile à régler en temps de guerre.

Il faudrait plus de wagons ! « On en donne autant qu'on peut », dit M. Sembal.

On a alors organisé un service de péniches qui donne de bons résultats et

qu'on devrait développer. Ce serait, en partie, la solution de la crise.

Mais, s'il y a des péniches, on manque de marinières. On en cherche. Espérons qu'on en trouvera.

Car ainsi les Anglais auraient — et cela est nécessaire — toute liberté pour leurs expéditions — et nous, nous aurions — ce qui est non moins nécessaire — la possibilité de faire venir du Havre à Paris, les marchandises qui nous sont destinées.

Garfoukel sera extradé si...

Le gouvernement suisse consentira-t-il à remettre Garfoukel au gouvernement français ? Il est difficile de répondre encore à cette question.

Bien que le traité d'extradition entre la France et la Suisse soit beaucoup moins draconien que celui qui existe entre la France et l'Angleterre, laquelle exige d'avoir toutes les preuves de la culpabilité du prévenu et même d'entendre des témoins, il faudra encore bien des conversations avant qu'une décision intervienne.

Précisons bien tout d'abord que le complice de Lombard n'a été arrêté que provisoirement, en vertu du mandat dont les policiers français étaient porteurs et conformément à la note générale envoyée aux chancelleries des pays amis et neutres. Il fallait, pour que Garfoukel fût maintenu en prison, que la demande d'extradition parvienne au gouvernement fédéral avant un délai de trois semaines. Le nécessaire a été fait pour que Garfoukel n'ait pas le loisir de gagner le Canada. Le capitaine Bouchardon a fait expédier par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères, les pièces utiles du dossier.

Ajoutons que les conventions franco-suissees qui énumèrent, dans l'article premier, les crimes et les délits pour lesquels l'extradition est de droit, envisagent le faux, l'usage de faux et la corruption dont Garfoukel a à répondre. Cependant, une objection est à craindre. Il n'est pas impossible que ces « crimes » et ces « délits » soient considérés, ainsi que nous le laissons prévoir hier, comme crimes et délits politiques et militaires. Dans ce cas, l'extradition ne pourrait avoir lieu, en vertu de l'article 2 de la même convention, et il ne faudrait pas moins qu'une intervention du tribunal pour trancher la question.

Ce n'est donc pas avant deux mois que nous verrons Garfoukel à Paris, à moins qu'il ne demande lui-même à réintégrer son pays de cocagne.

Le capitaine Bouchardon avait envoyé sur le front une commission rogatoire à l'effet d'entendre un soldat mitrailleur qui s'était offert à fournir au capitaine-rapporteur des renseignements sur Garfoukel. Cette commission rogatoire a fait connaître le pseudo-docteur Georges sous une incarnation nouvelle. Etant, de 1910 à 1912, à Berck-sur-Mer, Garfoukel y menait grand train et organisait des fêtes somptueuses, suivies par toutes les gentes de la plage. Le soldat mitrailleur raconte même qu'un jour, dans le salon de Garfoukel, il perdit une bague de prix et qu'il rechercha en vain son bijou.

Soignez les chevaux

On nous signale qu'en Champagne, dans un endroit que nous ne nommerons pas, mais que nous connaissons, les 280 chevaux qui forment l'effectif de deux batteries lourdes de 155 long sont dans un état lamentable par suite du manque de soins. Les pauvres bêtes sont sansabri et, par conséquent, exposés à toutes les intempéries. Elles couchent sur une terre crayeuse et humide qui en séchant forme des croûtes dont il est impossible de les débarrasser, même avec l'étrille. Deux kilos de paille seulement sont attribués à chaque cheval, et encore très rarement.

Enfin, depuis quelque temps, la ration d'avoine, qui doit être de 6 kilos par jour en campagne, a été réduite d'abord à 5 kilos et demi et maintenant à 5 kilos.

On comprend que nous soyons obligés d'acheter au Canada et en Argentine des chevaux qui nous coûtent des millions avec énormes courtages, si nous ne soignons pas mieux ceux que nous avons chez nous.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE

Par le soin de l'Association nationale des orphelins de guerre, quatre-vingts enfants dont les pères sont tombés au champ d'honneur et qui, pour la plupart, n'ont plus de mère, quitteront Paris mardi prochain 12 janvier pour être dirigés sur les diverses colonies de Cannes, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Juan-les-Pins et la pouponnière de Nice.

Ces pauvres petits vont trouver dans leurs nouvelles familles des mères adoptives qui sauront les entourer des soins les plus affectueux.

Quant aux bébés, ils iront à la pouponnière du boulevard Victor-Hugo, à Nice, où ils seront allaités par des mères-nourrices choisies spécialement parmi les veuves de la guerre par la générale Michel et le professeur Pinard.

A l'instar de Lombard

Bordeaux, 5 janvier. — Le conseil de guerre a rendu son arrêt dans l'affaire d'escroquerie tendant à faire réformer un soldat évacué du front.

Jean Lesparre, dit Sylvain, clerc d'avoué, est condamné à trois ans de prison et 50 francs d'amende ; le médecin Pierre Abadie à un an de prison et 1.000 francs d'amende ; le médecin Jean-Maurice Cardevielle à six mois d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende.

"L'Œuvre" des Réfugiés

SOUVENIRS ET NOUVELLES DES PAYS ENVAHIS

De l'autre côté du "front"

LES BOCHES et leur administration jugés par une réfugiée

J'ai, depuis quelques jours, beaucoup entendu de rapatriés, des régions de Lens, de Lille et de Roubaix. Je dois déclarer tout d'abord que toutes sont optimistes, que ces malheureuses qui, depuis seize mois, ont vécu dans l'inquiétude, l'espérance toujours déçue, ne sachant rien du sort des leurs et des destins de la patrie, n'ont pourtant jamais mis en doute la victoire finale. Elles ignorent les petits pessimismes narquois et renseignés de certains politiciens de clocher. Toutefois, elles connaissent toutes le formidable réseau défensif qu'il y a derrière les tranchées allemandes, car les Boches les laissaient circuler assez librement et ils employaient souvent, par voie de réquisition, les hommes encore valides à des travaux de terrassement.

Lille est entourée de plusieurs lignes de tranchées. On a miné les routes. Il y a des canons et des mitrailleuses partout.

Mais alors ?

Il y a de moins en moins de soldats derrière les tranchées et ils y sont presque tous occupés à des travaux agricoles, battages, ensemençement, etc... (Ah ! si vous aviez eu des avions, comme vous auriez pu incendier toutes les meules de nos blés volés par les Boches !) Dans le Nord, les municipalités ont émis des sous en papier, pour remplacer le métal que les Boches réclament à titre d'impôt. Chaque commune doit, en outre, donner dix francs par jour et par officier qu'elle loge. Quand un civil français manque à une consigne, il lui faut payer une amende en argent. A N...-G... (Pas-de-Calais), ils ont condamné l'institutrice, pour avoir traduit un journal anglais à ses élèves, à quatre jours de prison et 30 marks d'amende. Cependant, ils laissent les instituteurs paier même avec l'argent des réquisitions les traitements des fonctionnaires français qui continuent à administrer, sous le contrôle allemand, et qui ont fort à faire pour défendre nos droits.

Pour le moindre soupçon, on est emprisonné. Ceux qui prétendent des vêtements pour favoriser l'évasion des Allemands ou qui sont seulement soupçonnés de l'avoir fait sont fusillés immédiatement. Ils ont supprimé les bornes des champs et les fossés et ils font de la grande culture intensive, en réunissant plusieurs propriétés voisines en une seule. Ils construisent des voies ferrées, des canaux, des souterrains. A Montmédy, ils ont bâti un casino et, à Vouziers, ils ont mis le chauffage central à la sous-préfecture ! — Eh ! Madame, ce tableau n'est guère rassurant !

Attendez. Ils travaillent beaucoup, répétant sans cesse : « Vous voyez bien que nous ne sommes pas des barbares ! » Ils demandent même en mariage les jolies jeunes filles des régions envahies. Quelques malheureuses ont cédé... Mais ils ne sont pas rassurés. Nous avons vu grandir, jour à jour, derrière les lignes allemandes la force des Français et diminuer la force des Boches. Maintenant, les soldats allemands pleurent et rechignent. Il y a eu, non pas des rébellions, mais des plaintes. Les soldats déclarent sans cesse : « Nous mourrons tous ici », et pourtant ils tremblent à l'idée d'aller combattre en Russie ou en Serbie. Les officiers sont plus doux et pourtant on doit fusiller des déserteurs chaque semaine. C'est leur administration qui les sauve...

Elle est donc bien bonne ! — Oh ! elle exige beaucoup de papiers, beaucoup de formalités, beaucoup de consignes et beaucoup de pourboires. Il y avait chaque jour une dizaine de circulaires et d'ordres du jour nouveaux. — Eh ! il me semble que nous connaissons cela !

Qui ! Seulement les Boches ne discutent pas les circulaires. Chacun d'eux ne préconise pas son idée à lui et ils ont de l'esprit de suite. Nous avions beaucoup de consignes à respecter. Mais on ne les changeait pas et celui qui ne les respectait pas était puni. Il y avait des règles, il fallait s'y soumettre. Certes, que de papiers pour la moindre affaire ! Seulement, là-bas, ils les lisaient attentivement, tandis qu'en France personne ne les lit, même pas ceux qui les écrivent.

Et est-il vrai qu'ils manquent de vivres ?

D'après ce qu'ils disent, il y a de la gêne dans leur pays ; mais sur le front, quand il leur manque du superflu, ils se le font donner par les communes. Ils ont pris tout le vin des caves, mais ils ne l'ont pas tout bu immédiatement. Ils ont établi des magasins et ils le consomment au fur et à mesure. Les officiers ne reçoivent qu'un tiers de solde ; pourtant, comme les communes françaises ont la charge de leur entretien, cela leur suffit.

Mais alors ! — Ils sont fatigués, Monsieur, au delà de tout ce que je peux expliquer ; nous avons vu naître et grandir cette fatigue. Tout marche bien chez eux, mais on sent que ça va casser. A quoi, je n'en sais rien. Il y a des nuances. Par exemple, Monsieur, ils sont polis avec les femmes depuis quelques mois et ils sont préoccupés de l'opinion qu'on peut avoir d'eux. Ça, Monsieur, c'est un signe, pour qui a vécu parmi les Boches, un signe infailliable ! Et puis, il y a le mot d'ordre, qui était de nous raconter « les trahisons des Anglais », de nous exciter contre eux, sans cesse, et de nous faire croire que, sans les Anglais, jamais l'Allemagne ne nous aurait fait la guerre. Enfin, on nous demandait de déclarer sans cesse qu'il fallait faire la paix. A cette condition, nous aurions pu écrire chez nous. Nous n'avons pas voulu.

LETTRÉ OUVERTE d'un réfugié

à M. le Président du Conseil

Monsieur le président, vous avez, mercredi dernier, au Sénat, par l'organe de M. le garde des sceaux, promis aux réfugiés le bénéfice prochain d'un moratorium des loyers. J'ignore quels avantages sont, en définitive, réservés à certains d'entre nous, mais je voudrais, suivant le style parlementaire, élargir le débat et vous indiquer nettement, à ce propos, ce que la masse des réfugiés attend de vous.

Je suis de ceux qui peuvent encore parler avec indépendance et liberté. Durement éprouvé par la guerre, j'ai pu dans mes épreuves une immense compassion pour mes compagnons d'infortune. Depuis seize mois, j'ai vu bien des choses que, par tempérament et par profession, je suis à même de sentir avec vivacité et d'exprimer froidement. Enfin, il me plaît de signer ma lettre, en gage décisif de ma sincérité. Vous en excuserez la forme un peu âpre : la rudesse native des Ardennais s'accommoda mal aux phrases raffinées, et celui qui pousse un cri d'angoisse ne songe guère à le rendre harmonieux.

Vous savez dans quelles conditions nous avons dû quitter nos pauvres régions. Vous savez moins, et je le comprends, ce qui se passe au fond de nous-mêmes, et combien nous souffrons. En dehors des misères et des ruines, en dehors du souci des êtres chers qui sont restés au pays et qui souffrent de toutes les façons, et sans parler de ceux que les deuils ont terrassés, nous éprouvons tous un sentiment inexprimable d'angoisse et de douleur. Quand nous sommes enfermés, le soir, dans ces garnis que nous payons si cher, notre pensée se porte là-bas, sur la maison en ruines. Elle franchit le seuil qui n'a plus de porte et s'arrête à toutes ces choses que nous avons abandonnées, à ces objets familiers que des générations se transmettaient pieusement, sur qui les années et parfois les siècles avaient mis leur patine, et qui survivaient à tout, reliant les morts avec les vivants. Elle s'arrête à ces meubles sans prix qu'avaient caressés les pauvres vieilles mains tremblantes des aïeules, souvenirs doux et tristes des disparus, souvenirs au milieu desquels nous avons passé notre enfance, notre jeunesse, nos premières années de mariage, souvenirs aujourd'hui dispersés, brisés, violés, eux que nous croyions impérissables ! Pensée hallucinante, qui courbe les plus forts, qui provoque chez nous la sensation du vide et de la mort, et comme l'éclaircissement d'un coup de poing brutal qui est venu briser

Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés. Voilà nos souffrances, auxquelles s'ajoutent celles qu'apporte la terrible question : « Qu'est-ce que les Allemands feront de ce qui reste, quand ils partiront ? »

Eh bien ! monsieur le président, il y a, à quelque chose à faire pour nous, quelque chose à faire tout de suite. Il nous faut, non pas une réparation — on ne répare pas l'irréparable — mais une revanche, et aussi — si je puis accoler deux mots si différents — un gage pour l'avenir. Il faut que tous les appartements séquestrés soient mis tout de suite à la disposition des réfugiés, qui en deviendront les gardiens et

les occupants, chacun d'eux recevant, dans la mesure du possible, un logement correspondant à celui qu'il a perdu. Il faut que les Allemands sachent et qu'ils connaissent les noms des occupants : ils auront plus de respect pour les biens des victimes quand ils sauront que les victimes tiennent leurs biens à eux.

Je sais trop ce qu'on va m'objecter : « Mais c'est impossible, pratiquement impossible ! » Non. La chose paraît impossible à MM. les séquestres, qui verront dans ce projet un surcroît de travail et d'ennui, et à MM. les ronds-de-cuir, qui s'offusqueront certainement à l'idée des dégâts que nous pourrions commettre et des potiches que nous pourrions briser. Mais nous ayons le droit d'exiger autre chose que ces facilités d'un autre âge. C'est la guerre, et les victimes de la guerre veulent des mesures rapides et pratiques, et des procédures énergiques. Un bon mouvement, monsieur le président : étouffez ces ronds-de-cuir, remettez aux réfugiés tous ces appartements séquestrés et permettez-leur d'en faire eux-mêmes la répartition, avec le concours et sous la direction de leurs représentants et des fonctionnaires locaux que vous leur avez donnés. Car voici encore une des conséquences de cette guerre, chez nous, les réfugiés : c'est que tous, tant que nous sommes, sans distinction de partis, nous nous sommes serrés avec une confiance d'enfant contre nos élus, contre les autorités mêmes que vous aviez mises à notre tête, à commencer par vos préfets et sous-préfets. Vous aussi, faites-leur confiance, et faites-nous confiance, et donnez-nous enfin cette première marque de justice. Est-ce que, par hasard, il y aurait, en France, quelqu'un pour se permettre de trouver ceci excessif : à savoir que, quand les Allemands nous auront rendu nos meubles et nos maisons, nous quitterons, nous, leurs appartements ? Voilà, monsieur le président, tout ce que j'avais à vous dire. Faut-il ajouter, en terminant, que je ne me fais pas de trop fortes illusions sur le sort de ma demande ?

MARCEL THIÉBAULT, avoué à Rocroi (Ardennes).

LE PROJET DE LOI sur les dommages de guerre

La commission parlementaire, nommée pour étudier le projet de loi déposé par le gouvernement en vue de déterminer les conditions dans lesquelles seront réparés les dommages causés par les faits de guerre, a établi un autre projet qui doit être prochainement soumis à la Chambre des députés.

Dés maintenant, on peut prévoir que tous deux soulèveront de vives discussions, tant à cause des problèmes très graves qu'ils ont à résoudre et qui intéressent l'avenir économique du pays que par suite de l'opposition qu'ils rencontrent parmi les intéressés.

Nous en trouvons la preuve dans le rapport général qui vient d'être publié par le comité directeur de la Fédération des Associations départementales de sinistrés, 3, rue Taillibout, à Paris, et qui a été rédigé par M. René Gouge, vice-président de l'Association des sinistrés de la Somme, avocat à la cour d'appel de Paris.

Tous les articles du projet de la commission, rapprochés de ceux qui étaient proposés par le gouvernement, sont examinés et commentés un à un, puis suivis des desiderata et des vœux formulés par la Fédération.

Les parties essentielles de cet important travail sont relatives à la définition et au mode d'évaluation des dommages de guerre, ce qui a fait l'objet d'une proposition spéciale de M. Touron, vice-président du Sénat, ou rempli des indemnités, à la composition des commissions et des tribunaux qui auront à les déterminer, à la délivrance des titres de créance qui permettront aux sinistrés d'emprunter de l'argent pour relever leurs ruines, leur commerce ou leur industrie.

Mais il est facile de voir que ce qu'ils demandent surtout, et avec raison, c'est l'égalité de traitement entre tous, la conciliation de l'intérêt public avec leurs droits de propriété et leur liberté individuelle, une équitable répartition des indemnités qui devront être versées par l'ennemi avec la caution de l'Etat et, pour y parvenir, des commissions composées d'hommes expérimentés, compétents et impartiaux, statuant en vertu d'une loi définitive, débattue au grand jour, au lieu de simples décrets, sous la garantie, en dernier ressort, de l'autorité judiciaire.

Le pourvoi de Dei-Pasi

Dei-Pasi, l'espion italien condamné, avant-hier, à mort par le troisième conseil de guerre, a, dès sa condamnation, signé, sur les conseils de son avocat, M^e Albert Prieur, membre du Conseil de l'Ordre, son pourvoi en révision.

Le conseil de révision siégeant au Cherche-Midi, et présidé par le général Cousin, a dix jours pour statuer sur la recevabilité du pourvoi. Mais aucun fait de cassation n'a jusqu'ici été relevé au cours du procès et la mesure dont Dei-Pasi a voulu bénéficier ne semble pas juridiquement pouvoir le soustraire au châtiment suprême. Il n'aura, si son pourvoi est rejeté, qu'à introduire un recours en grâce auprès du président de la République.

Sommes-nous en état de siège ?

Dans son rapport au Conseil municipal sur le budget de 1916, M. Dausset donne des renseignements intéressants sur la situation légale dans laquelle se trouve la Ville de Paris à l'heure actuelle.

Le décret du 12 août 1914 déclara en état de siège l'ensemble du territoire de la République. Et la loi du 5 août 1914 est venue édicter que l'état de siège serait maintenu pendant toute la durée de la guerre. Elle a toutefois admis qu'un décret rendu en conseil des ministres pourrait en prononcer la levée. Paris s'est ainsi trouvé placé, comme le reste de la France, sous l'empire de la loi organique du 9 août 1849 dont l'article le plus important est l'article 7 que voici :

Art. 7. — Aussitôt l'état de siège déclaré, les pouvoirs dont l'autorité civile était revêtue pour le maintien de l'ordre et de la police passent tout entiers à l'autorité militaire. L'autorité civile continue néanmoins à exercer ceux des pouvoirs dont l'autorité militaire ne l'a pas dessaisie.

Or l'autorité militaire s'est dessaisie de plusieurs de ses pouvoirs en faveur de l'autorité civile. C'est ainsi que la police, tout en restant à la disposition de l'autorité militaire pour l'exécution des mesures que prendrait celle-ci, a été entièrement placée sous les ordres de l'autorité civile. De même cette dernière a tout pouvoir en matière de débits de boissons et de vente de boissons alcooliques.

En résumé, l'état de siège existe de nom mais ses conséquences sont singulièrement atténuées, à Paris surtout.

LA FRANCHISE POSTALE POUR LES SOLDATS DU FRONT

Le gouvernement déposera prochainement un projet de loi sur le bureau de la Chambre tendant à fixer les conditions dans lesquelles la franchise postale est accordée aux soldats.

Voici le texte de ce projet :

« Article 1^{er}. — Sont admises à circuler en franchise par la poste les lettres simples, ordinaires et les cartes postales provenant ou à l'adresse des militaires et marins desservis par la poste aux armées, en service à la mer, ou en traitement dans les hôpitaux ou ambulances.

« Art. 2. — Deux timbres-poste spéciaux sont délivrés gratuitement tous les cinq jours aux sous-officiers et soldats en activité de service autres que ceux visés à l'article 1^{er} de la présente loi.

« Ces timbres sont seulement valables pour l'affranchissement des lettres simples et des cartes postales provenant ou à l'adresse des sous-officiers et soldats visés au précédent alinéa.

« Art. 3. — Il est interdit d'expédier sous le couvert de la franchise concédée par la présente loi des correspondances d'ordre commercial, industriel, financier, ou de tout autre ordre d'affaires, ainsi que des journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires.

« Les infractions à cette interdiction sont passibles des peines prévues à l'article 6 du décret-loi du 24 août 1898 sur la taxe des lettres.

« Les plus abusivement expédiés en franchise sont taxés comme les objets non affranchis de la catégorie à laquelle ils appartiennent. En cas de refus de paiement par le destinataire, la taxe due peut être recouvrée sur l'expéditeur dans les conditions prévues à l'article 2 de la loi du 20 mai 1854.

« Art. 4. — Sont exempts du droit de commission, à condition que leur montant ne dépasse pas cinquante francs :

« 1^o Les mandats-poste adressés à tous les militaires et marins des armées de terre ou de mer mobilisées, à l'exception des mandats-poste de recouvrement ;

« 2^o Les mandats-poste adressés à des civils par des militaires et marins desservis par la poste aux armées, en service à la mer, ou en traitement dans les hôpitaux ou ambulances ;

« 3^o Les mandats de secours ou de délégation de solde expédiés par les administrations de la guerre et de la marine.

« Art. 5. — Sont exempts du droit de commission, quel qu'en soit le montant, les mandats-poste échangés par des commandants de dépôt de prisonniers de guerre pour le service de ces prisonniers.

« Art. 6. — Les franchises prévues aux articles 1^{er} et 4^{er} seront maintenues même après la fin des hostilités en ce qui concerne les militaires et marins blessés ou malades pendant tout le temps qu'ils demeureront dans les hôpitaux ou ambulances. »

LE CHAMP D'HONNEUR

Regu, capitaine commandant la 12^e compagnie : « Commandant la réserve d'un centre de résistance subissant une émission de gaz suffoquants et un violent bombardement, a pris de judicieuses dispositions pour porter son effectif en première ligne, et a fait preuve d'une grande énergie. »

Les Allemands en Espagne

Voici un article extrait du journal Iberia, de Barcelone. Il est justement dédié par un Espagnol ami de la France « aux autorités » :

« La colonie allemande qui s'est formée à Barcelone est très nombreuse. On ne compte pas moins de 22.000 Boches. En joignant à cette colonie les Allemands qui pullulent dans le reste de l'Espagne et une partie de ceux qui sont en Amérique, on pourrait grouper à une date fixe une petite armée et envahir la frontière française par la Catalogne. Ces bandes, bien armées et équipées, s'avanceraient jusqu'ou elles pourraient.

« Cela peut paraître une fantaisie et bien des gens sérieux ne manqueraient pas de sourire. Mais il y a en Catalogne beaucoup de carlistes qui aideraient volontiers à cette folie, s'ils n'y participaient pas. Ce ne sont pas les armes qui manquent. Et on compte que la frontière française des Pyrénées est tout à fait dégarinée, comme on espère que les autorités espagnoles sont imprévoyantes. On suppose en conséquence qu'il serait fa-

cile de faire entrer en France trente mille Allemands ; ceux qui songent à cette agression ne pensent point aux graves complications qu'elle pourrait causer à notre pays.

« Ce coup de main audacieux, serait un suicide pour ceux qui le tenteraient. Mais n'est-ce pas un suicide collectif pour l'Allemagne, que cette guerre ?

« La folie est contagieuse. »

Aux Espagnols de s'en garder en mettant les fous dans l'impossibilité de leur communiquer leur frénésie.

Installation de comités régionaux

M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement et de l'intendance, a quitté Paris hier soir pour se rendre à Dijon, où il procédera à l'installation du comité consultatif économique de la huitième région.

Il se rendra ensuite à Lyon et à Marseille pour procéder à l'installation de ceux des 14^e et 15^e régions.

Le sous-secrétaire d'Etat sera de retour à Paris mardi. En conséquence, ses réceptions sont suspendues jusqu'à cette date.

Les conventions internationales d'assistance

M. Albert Méth, ministre du travail, d'accord avec M. Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, vient d'instituer un comité consultatif des conventions internationales en matière de prévoyance sociale et d'assistance. Cette commission a pour président M. Georges Paullet, directeur honoraire de l'assurance et de la prévoyance sociale, et pour vice-président M. Louis Renault, professeur à la Faculté de droit de Paris, juriconsulte du département des affaires étrangères.

UNE PRISE D'ARMES

Une prise d'armes a eu lieu hier après-midi dans la cour d'honneur des Invalides.

Le général Cousin a remis plus de cent décorations : Légion d'honneur, médaille militaire et croix de guerre. Parmi les braves décorés, citons le sous-lieutenant Dinah Salifou Ibrahim, des tirailleurs sénégalais, deux fois blessé en faisant brillamment son devoir.

Les deux formules

Un bon point, originaire des régions envahies et par conséquent sans rapports avec les siens, depuis le début de la guerre, a la chance de rencontrer un brave ouvrier parisien qui s'intéresse à lui et l'adopte comme son fils. Le point part pour les Dardanelles, y même pendant de longs mois une existence dénuée de confort, tombe malade et est renvoyé en France où il est actuellement en traitement à l'hôpital de T... Mais sa guérison approche, il a droit à une permission, et il veut en profiter, ce qui est assez naturel. Ne pouvant aller chez lui pour la bonne raison que les Boches occupent son village, il accepte donc avec joie l'offre que son parrain lui fait de grand cœur de l'héberger pendant son congé de convalescence. Et c'est ici que commencent les difficultés.

Pour aller en permission ailleurs que là où se trouve sa famille, un militaire doit prouver que la personne qui l'hébergera est en mesure de le faire. C'est à l'heure actuelle en traitement à l'hôpital de T... Mais sa guérison approche, il a droit à une permission, et il veut en profiter, ce qui est assez naturel. Ne pouvant aller chez lui pour la bonne raison que les Boches occupent son village, il accepte donc avec joie l'offre que son parrain lui fait de grand cœur de l'héberger pendant son congé de convalescence. Et c'est ici que commencent les difficultés.

Or cette formule n'est pas conforme à celle qu'exigent les autorités militaires de T... Elle dit bien à peu près la même chose, mais pas dans les mêmes termes. Et puis des autorités militaires veulent que le parrain se transforme en tuteur et le fillet en pupille et que, de plus, le premier déclare que le second habite chez lui avant la mobilisation.

Comme il ne veut pas certifier des choses inexactes, le parrain refuse et s'en tient aux déclarations qu'il a faites à sa mairie.

Et comme les autorités militaires s'obstinent, il est probable que notre pauvre point restera à l'hôpital jusqu'au moment où on le renverra au front.

LA VIE CHÈRE

La hausse des denrées provoquée par les jours de fin d'année, est arrêtée, et une certaine tendance à la baisse s'est manifestée dans tous les pavillons des Halles Centrales.

VIANDE	
	Le kilo
Pot au feu	0,90 à 1,50
Aloyau entier	1,80 à 3,50
Veau entier	2,00 à 3,20
Epaule de veau	2,00 à 2,60
Mouton entier	1,70 à 3,00
Gigot	2,80 à 4,20
Ragout de mouton	1,40 à 1,70
Porc entier	2,40 à 2,94
VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet	3,50 à 4,50
Lapin	2,75 à 2,80
Oie	2,90 à 2,60
POISSON	
	Le kilo
Cabillaud	1,25
Carlet moyen	1,75
Congre	Pas d'arrivée
Raie	1,50
Hareng français..... le cent	15,00
Maquereau gros.....	20,00 à 50,00
LEGUMES	
Carottes ... les cent bottes	55,00 à 70,00
Navets	15,00 à 32,00
Poireaux	50,00 à 80,00
Choux, le cent	10,00 à 40,00
Pommes de terre, les 100 kil.	14,00 à 26,00
Pommes communes.....	12,00 à 30,00
BEURRE	
	Le kilo
Cours moyen général.....	4,86
FROMAGE	
Camembert de Normandie.....	80,00 à 105,00

DERNIÈRES NOUVELLES

AUTOUR DE SALONIQUE

Officiosités athéniennes

Athènes, 5 janvier. — La situation est sans changement : on attend la réponse de l'Entente.

La position du gouvernement est délicate, puisque l'Allemagne proteste contre l'arrestation des consuls et tient la Grèce pour responsable.

La presse s'occupe longuement de la question du renvoi des autorités grecques de Salonique, que la diplomatie de l'Entente considérerait comme possible dans le cas d'une invasion ennemie en Macédoine.

Mais on fait remarquer que cette mesure, purement provisoire, et rendue nécessaire par des circonstances spéciales, ne comporterait aucune intention de faire tort à la souveraineté de la Grèce.

Cette éventualité n'est d'ailleurs pas imminente, puisque les Bulgares continuent de ne montrer aucune inclination à suivre les conseils des Allemands.

Ce qu'on trouve dans un consulat autrichien

Salonique, 5 janvier. — Les découvertes se multiplient au consulat autrichien. Après la découverte de 180 fusils Mauser, 150 revolvers, 2.000 drapeaux turcs, 2.000 brassards rouges portant le croissant, 50 uniformes turcs, 50 cartouchières pleines, une nouvelle découverte a donné ce soir l'occasion au quartier général d'inviter les journalistes à faire des constatations personnelles : ils ont vu une dizaine de cartouches de dynamite, un paquet d'un explosif inconnu et des méches pour détonateurs électriques, le tout caché dans la malle d'un caissier.

Il reste encore cinquante malles à inventorier.

COMMUNIQUE MONTENEGRIEN

Le consulat général du Monténégro transmet le communiqué officiel suivant, reçu le 6 janvier :

« Le 3 janvier, sur le front est, vifs combats d'artillerie et d'infanterie ; toutes les tentatives de l'ennemi ont été repoussées.

« Le 4 janvier, sur le front nord, duel d'artillerie.

« Sur notre front du Sandjak, les Autrichiens nous ont attaqués dans toutes les directions, mais ont été partout rejetés.

« Sur les autres fronts, faible duel d'artillerie. »

COMMUNIQUE ANGLAIS

Front de France, 5 janvier (21 heures) Sur la partie méridionale de notre front, l'artillerie a manifesté des deux côtés une activité plus grande que d'habitude.

Sur les autres points, elle n'a manifesté que l'activité habituelle.

Ce matin, de bonne heure, nous avons repoussé à coups de fusil une attaque allemande contre un de nos postes avancés près de Maricourt.

Un certain nombre de nos avions ont été avec succès des bombes sur l'aérodrome allemand de Douai.

Un avion allemand a volé aujourd'hui au-dessus de Boulogne, lançant plusieurs bombes qui n'ont causé aucun dégât.

Lac Tanganyika

Londres, 5 janvier. — (Officiel). — Sur le lac Tanganyika, l'expédition navale britannique a attaqué, le 26 décembre, le navire de guerre allemand *Kingani* ; elle l'a forcé à capituler après dix minutes de combat.

Les navires britanniques ont ramené au port le navire allemand, bien qu'il fût près de couler.

Tous les officiers allemands ont été tués.

Mésopotamie

Londres, 5 janvier. — (Officiel). — Les Turcs ont canonné violemment la ville de Kutsel Amara, l'après-midi du 2 janvier, pendant une heure.

Aucun autre coup de feu n'a été tiré jusqu'à la matinée du 4 janvier.

COMMUNIQUE BELGE

Lutte d'artillerie très active, surtout dans la région de Dixmude, de Noordchoote et de Steenschaete.

Nos batteries combattent avec succès les mines ennemies en action dans la région de Poesele.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 6 janvier. — Nos patrouilles faisant l'ascension des points montagneux qui, de Astico, montent vers Luseana, ont causé des dégâts aux redoutes et aux abris de nos ennemis.

Dans la vallée de Folla, nos pièces de gros calibre ont détruit les travaux que l'ennemi était en train d'effectuer près de Malborghetto afin de réparer les retranchements et de mettre en place son artillerie.

Dans la baie de Tolmino, les tentatives répétées de l'ennemi d'approcher de nos lignes ont été promptement réprimées.

Vive lutte d'artillerie depuis Plava jusqu'à la mer.

Anniversaires franco-italiens

Judi dernier ont été célébrés en Italie deux anniversaires patriotiques franco-italiens.

A Rome, le général Ricciotti Garibaldi, accompagné de sa famille, s'est rendu au cimetière Verano et a déposé des fleurs sur la tombe de Costante Garibaldi. Étaient absents Pepino, Cioffi et Santè Garibaldi, actuellement sur le front, et Ezio Garibaldi, encore altéré des suites de ses blessures.

A Ancône, un monument a été inauguré au cimetière, à la mémoire du lieutenant Duranti, Costante Garibaldi et le lieutenant Duranti, tués en Argonne en combattant contre les Allemands, ont été les héros promoteurs de la fraternité d'armes franco-italienne.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

Grande bataille de Tarnopol à Trembovia

Pétrograd, 5 janvier. — Selon des renseignements parvenus à Kieff, les combats sur le front voisin de la frontière roumaine croissent rapidement en intensité et revêtent un caractère de grand acharnement. Le bruit des canons se fait entendre dans un rayon de 50 verstes ; partout, dans les villages de cette région, les vilres sont brûlés.

La bataille est surtout furieuse sur le front Tarnopol-Trembovia où plus de 800.000 hommes, avec 3.500 canons, luttent sans un moment de répit. Les prisonniers affirment que les blessés ennemis se comptent par dizaines de mille. De longs trains sanitaires austro-allemands quittent journellement ce front pour aller dans des localités éloignées et désertes ou dans des villes où des cliniques sont organisées.

Des officiers russes blessés rapportent que les conséquences de cette bataille commencent déjà à se manifester, dans de nombreux secteurs les premières lignes de tranchées allemandes sont enfoncées. Les armées russes progressent lentement, mais irrésistiblement.

Stratagème des Russes

Les mêmes officiers signalent les énormes difficultés que les Russes ont à surmonter sur ce front où des barrières de fils de fer sont souvent construites sur vingt-quatre rangs et sur lesquelles circulent de puissants courants électriques, fournis par des stations spécialement installées à cet effet. L'approche immédiate de ces fils barbelés est impossible, aussi les soldats russes ont inventé le procédé suivant : des tireurs adroits lancent dans la direction des barrières des boules coulants tressés à l'extrémité de cordes solides qu'ils tirent ensuite jusqu'à ce qu'ils aient rompu un rang de fils de fer. Ils recommencent cette manœuvre jusqu'à la rupture complète de la barrière.

PRES DE CZERNOWITZ

Zurich, 6 janvier. — Selon les journaux roumains, l'attaque principale qui eut lieu vers Czernovitch, fut précédée par cinquante heures de préparation d'artillerie à laquelle 400 canons prirent part.

Le quartier général russe se trouve à Mohilef où séjourneront le star et le général Pau. Les troupes austro-hongroises, d'une force numérique égale à celle des troupes russes se disposeraient à effectuer une forte contre-offensive.

Les Russes accentuent leurs progrès

Communiqué russe

Pétrograd, 5 janvier. — Front occidental. — Au sud du Pripiet, dans la région de Koukhotzkavolia, nous avons repoussé les Allemands.

Dans la région du cours moyen de la Strypa, nos unités ont consolidé le terrain dont elles s'étaient emparées ; des tentatives de l'adversaire pour reprendre les fortifications perdues ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Au nord-est de Czernovitch, le combat continue avec acharnement. Nos éléments se sont emparés de nouvelles portions des positions ennemies. Les contre-attaques des ennemis ont été réprimées par notre feu, qui a infligé de grosses pertes à nos adversaires. Dans cette région, une de nos unités a fait prisonniers 18 officiers et 1.643 soldats et a pris 4 mitrailleuses.

Front du Caucase. — Dans la région côtière, sur la rivière Arkhave, notre feu a dispersé des éléments turcs concentrés à proximité du village de Patadjour et a démoli les blindages des baraquements turcs dans plusieurs secteurs.

LA VIE ECONOMIQUE EN ALLEMAGNE

Genève, 6 janvier. — Le gouverneur militaire de Berlin a interdit pour cette année la vente du solde de tous les objets fabriqués en laine et en coton.

Le nouveau projet d'impôts vise la création du monopole des cigarettes et de l'électricité. On projette également d'établir le monopole des sociétés d'assurances. On imposera aussi les affiches et les annonces.

Le conseil supérieur des Eglises badouises a demandé aux conseils de fabrique de vendre à l'administration militaire les cloches défectueuses ou hors d'usage.

LE CONGRES OUVRIER ANGLAIS ET LE SERVICE OBLIGATOIRE

Londres, 6 janvier. — Les représentants des Trade-Unions, moins les mineurs, ont tenu un congrès pour définir l'attitude de la classe ouvrière organisée, à l'égard du projet de loi instituant le service obligatoire. Plus de trois millions de travailleurs étaient représentés.

Après de longues discussions, marquées par l'opposition des cheminots au projet, ceux-ci ont déposé une motion demandant la résistance au projet.

Avant le vote, tous les membres travailleurs du cabinet, MM. Henderson, Brace et Roberts, annoncèrent que, si l'amendement était voté, ils démissionneraient et se représenteraient devant leurs électeurs et ils mirent au défi MM. Snowden et Ramsay Macdonald, qui sont opposés au projet de M. Asquith, de démissionner et de se représenter également dans leurs propres circonscriptions.

L'amendement a été adopté par 1.715.000 de voix contre 934.000 ; le vote a eu lieu par mandats.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

Le service obligatoire en Angleterre

« Pensez, messieurs, à la France »

Le général Seely, ex-ministre de la guerre, fait la déclaration suivante : « Puisque le gouvernement vous dit que cette mesure est un des moyens de remporter la victoire, il vous incombe de la voter.

« Pensez aussi, messieurs, à la France, cette grande nation amie. Les souffrances de la France, dans cette guerre, sont intenses. Pour chaque foyer britannique plongé dans le deuil par la guerre, il y a eu moins dix foyers français dans la douleur.

« La guerre a dévasté plusieurs des plus beaux départements de la France. La France a combattu avec un courage indomptable qu'il est impossible de décrire. Voici la note que j'écrivais à la fin de l'année passée dans mon agenda : « Je n'aurais jamais cru que des hommes pussent être aussi braves. Je ne pensais pas qu'il fût possible d'être aussi brave que le soldat français. »

« Eh bien ! les Français ont le service obligatoire ; ils ont trouvé que le service obligatoire était une nécessité pour organiser leur nation. Certes, il ne faudrait pas que nous commissions une faute pour plaire à la nation française, mais c'est notre devoir de considérer avec soin si, par quelque action de notre part, il nous est possible d'aider les Français dans cette lutte acharnée.

« Lord Kitchener et M. Asquith nous expliquent qu'à l'aide du pouvoir que le bill leur confère, nous écraserons le militarisme allemand. Eh bien, que la Chambre s'élève à la hauteur des circonstances, qu'elle oublie toutes ses préférences particulières, qu'elle envoie à nos braves alliés la nouvelle que les Anglais sont bien décidés à tout endurer pour pousser la guerre jusqu'à la victoire et que nous nous consacrerons corps et âme à notre pays et à notre juste cause. »

Attitude des Irlandais

M. Redmond, Irlandais, applaudit aux paroles de sympathie pour la France prononcées par le général Seely, mais il annonce que le groupe irlandais ne votera pas le bill.

Par contre, M. O'Brien, nationaliste irlandais, dit que le projet est excessivement modéré.

« Si j'étais Anglais, poursuit l'orateur, je voudrais savoir quels sont les principes démocratiques qui ont été sacrifiés en demandant aux jeunes gens de ce pays de faire ce que tous les citoyens des autres pays d'Europe ont déjà fait. La chose qui, réellement m'étonne est que le peuple anglais soit resté si longtemps attaché à une méthode de défense nationale surannée et d'un esprit si étroit. Personnellement, en tant qu'Irlandais, je ne consentirai jamais à porter un coup à la France ou à la Russie en faisant quoi que ce soit contre le projet. (Applaudissements.)

Le crime de Clermont-Ferrand

A la Chambre haute, lord Kitchener expose brièvement que le projet est d'une application temporaire et qu'il n'affectera qu'une classe d'hommes dont malheureusement, un certain nombre ont une pauvre idée de leur devoir de citoyen et ont besoin d'une persuasion plus puissante qu'un simple appel pour les amener sous les drapeaux.

LA PATIENCE ALLEMANDE

Genève, 6 janvier. — Les journaux allemands s'abstiennent de commenter le torpillage du *Persia* dont ils disent que la perte n'est pas encore connue.

Mais l'organe officiel de l'aristocratie protestante prussienne, la *Gazette de la Croix*, déclare qu'il faut bien espérer que les États-Unis ne vont pas recommencer à envoyer des notes diplomatiques, car la patience de l'Allemagne a des limites.

LE CRIME DE CLERMONT-FERRAND

A propos du crime de Clermont-Ferrand, on enquête sur les faits et gestes d'un repris de justice de la banlieue de Paris, né dans les environs de Clermont-Ferrand, qui aurait quitté le Dépôt de la Préfecture du 8 au 10 août et dont l'emploi du temps n'est pas défini du 10 au 15 août.

On se rappelle que Mlle Christophle a été assassinée le 13 août.

SANS NOUVELLES PENDANT 16 MOIS

Douarnenez, 6 janvier. — Les époux Savina, de Meillac, arrondissement de Quimper, qui étaient sans nouvelles de leur fils Jean depuis le mois d'août 1914, viennent d'apprendre qu'il est prisonnier en Allemagne.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le *Journal officiel* publie ce matin : Finances. — Décret concernant la remise des titres de rente 3 p. 100 pour la libération des souscriptions à l'emprunt en rente 5 p. 100 et la délivrance des certificats provisoires.

Nos ciseaux

La conscription en Angleterre

La presse commente longuement la séance de la Chambre des Communes et les déclarations de M. Asquith au sujet de la conscription.

Du Times :

Le système du volontariat a donné des résultats dont nous pouvons être fiers, mais les essais complets et locaux qui ont été faits de ce système ont prouvé que, tel qu'il existe, il ne peut pas fournir l'armée dont nous avons besoin pour remporter la victoire. Notre objectif est de vaincre, et de vaincre rapidement. Nous sommes certains que, pour atteindre ce but, la nation acceptera le service obligatoire partiel, applicable seulement à une catégorie très limitée.

Du Morning Post :

Nous avouons que le discours de M. Asquith et le ton du débat qui a suivi nous remplissent d'inquiétude pour l'avenir. Le gouvernement consent enfin à faire « quelque chose », mais il transige en proposant de rendre ce « quelque chose » inefficace.

Les déclarations de M. Asquith et de sir John Simon montrent toutes deux qu'ils ne comprennent pas la réalité du péril et l'urgence de la situation. L'exemption pour raison de conscience accordée une prime à l'hypocrisie. Des milliers et des dizaines de milliers de célibataires peuvent échapper ainsi au premier devoir du citoyen. Cette exemption fait du projet une duperie et constitue une violation de l'engagement pris par M. Asquith vis-à-vis des hommes mariés.

Du Daily Chronicle :

Le bill répond absolument aux prévisions générales. Il ne saurait soulever beaucoup d'objections sérieuses. Il semble être une mesure habile et d'une application facile, mais la grande question est de savoir s'il peut être approuvé, non seulement par les membres du Parlement, mais par la nation. Cette question sera éclaircie dans quarante-huit heures.

Du toupet

De l'Opinion : Sous enveloppe bien affranchie à 25 centimes, avec adresse correctement alignée à la machine à écrire, et timbre postal de Seville, nous recevons une feuille imprimée sur quatre pages et intitulée *Le Devoir*. Le *Devoir* ? notre Devoir ? Nous le connaissons : il consiste à botter les Boches dehors et à venger les violations, toutes les violations...

Non ! *Le Devoir* qui s'offre à nous, sous les espèces qu'on vient de dire, est un indescriptible ramassis de basses injures et de calomnies contre la France ! Nous ne saurions les résumer ici tant elles sont abjectes, mais elles sont signées !

Signées, c'est façon de parler, car voici le nom qu'on trouve au bas de ce factum : « Mehmet d'Algérie, officier de l'armée française, passé en Turquie pour combattre les oppresseurs de l'Islam. »

Le drôle se vante certainement. Quand on a été officier français, ça se voit pour le reste de la vie, et il y a des choses qu'on ne fait pas... Si donc ce gibier de potence a revêtu, en effet, l'uniforme de nos soldats, ce ne peut être que comme espion et comme traître et, dès lors ça ne compte pas.

Mais ce qu'on veut noter ici c'est ce détail : que cette feuille à fibre française, imprimée en caractères français et rédigée en français, que cette feuille qui nous vient d'Espagne porte néanmoins, au bas de sa quatrième page, la mention suivante, en petits caractères : « Gebr. Parcus Buchdruckerei, München », ce qui signifie : « Imprimerie Parcus frères, Munich. »

Ces bougres n'éprouvent donc pas même le besoin de dissimuler. Domicilié à Seville — jusqu'à ce que la boîte d'un de nos amis lui chasse honteusement — ce Mehmet fait chasser son immense papier à Munich et l'imprimeur munichois ne résiste pas au besoin d'y apposer sa firme.

Vraiment, on se demande de quoi il faut s'étonner : de la sombre bêtise de ces gens ou de leur toupet sans égal ?

Un camp d'internement hollandais

Du Morning Post : Un des éditeurs du *Handelsblad* a visité l'île d'Urck, dans le Zuiderzee, où sont internés environ quarante officiers anglais, français et belges. Ils lui ont énuméré leur différents motifs de plaintes qui peuvent se résumer ainsi : le climat humide de l'île ne convient pas à plusieurs des officiers internés, la nourriture laisse beaucoup à désirer, les baraquements sont défectueux, les officiers n'ont pas de domestiques, il n'y a pas de service médical suffisant, la population d'Urck est hostile et les propos tenus par les autorités militaires hollandaises sont souvent déplacés. Depuis la tentative d'évasion d'un officier anglais avec le concours d'un sujet belge, il est interdit aux officiers belges de recevoir des visites de leurs compatriotes. On fait remarquer aussi qu'il est beaucoup plus difficile de s'évader d'Urck que du camp de Bergen, près d'Alkmaar, où sont internés les officiers allemands.

L'Albanie et les espions allemands

Du Times : Le premier contingent de troupes italiennes est arrivé à Durazzo, venant de Valona, le 21 décembre, via Fierri, Libofscia et Kavala. La marche a duré quinze jours en raison de la nécessité de construire des ponts et d'ouvrir une route. Le premier acte du commandant italien a été de rendre une visite officielle à Essad pacha, qui avait déjà pris des mesures en expulsant du pays tous les sujets autrichiens et bulgares. Le système tudesque des agents secrets avait joué un grand rôle en Albanie. Dans les premiers jours de décembre, vingt agents musulmans avaient abordé clandestinement en différents points de la côte albanaise, avec la mission de préparer le retour des chefs albanais qui avaient suivi le prince de Wied en Autriche. D'autres agents allemands profitaient de la terrible situation des réfugiés serbes pour exciter contre eux les tribus de l'Albanie du Nord. Des centaines de réfugiés ont été assassinés dans les défilés de montagnes. Essad pacha finit par découvrir les menées des agents allemands et déjoua leurs plans. En délivrant le pays des informateurs et des espions, il beaucoup augmenté le prestige des Alliés en Albanie.

La surabondance des matières nous oblige à retarder d'un jour la suite de notre roman :

LA POILUE

COURRIER DES THÉÂTRES

Comédie-Française, 8 h., *Britannicus* ; Odéon, 8 h., *la Famille Benoitton* ; Gaité, 8 h. 30 *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *Il faut t'avoir* ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Variétés, 8 h. 30, *Mademoiselle Josette ma femme* ; théâtre Réjane, 8 h. 30, *Madame Sans-Gêne* ; Gymnase, 8 h. 45, *les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! Pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cabriva* ; Déjazet, 8 h. 15, *Les Français de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *Le Mystère de la Main noire* ; théâtre Michel, 8 h. 30, *Vous permettez ?* ; Son Fileul ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Taisez-vous, méfiez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30, *La Perle de Séville* ; Olympia, 8 h. 30, *Pierrot's Christmas* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh !* ; Alhambra, 8 heures 30, attractions ; Eldorado, 8 h. 15, *Ponchou, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouchon* ; Gaité-Rochechouart, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, *Antonio Toréador* ; aux Quat'Z'Arts, *La Marche à l'Étoile* ; au Moulin de la Chanson, à la Pie qui chante, 8 h. 45, revues et chansonniers ; à 8 h. 30, Concerts Rouge.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Service « Paris-Royan »

Pendant la saison d'hiver, les communications entre Paris et Royan, plage pour laquelle il est délivré des billets d'hivernage, sont assurées par les trains ci-après :

Au départ de Paris. — 1° Train de jour partant de Paris-Montparnasse à 8 h. 15 et arrivant à Royan à 19 h. 34 ;

2° Train de nuit partant de Paris-Montparnasse à 21 h. 15 et arrivant à Royan à 8 h. 14.

Dans l'autre sens. — 1° Train de jour partant de Royan à 7 h. 43 et arrivant à Paris-Montparnasse à 20 h. 4 ;

2° Train de nuit partant de Royan à 10 h. 55 et arrivant à Paris-Montparnasse à 7 h. 10.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Paris à Londres par Dieppe

Service tri-hebdomadaire dans chaque sens

Départ de Paris-Saint-Lazare à 7 h. 50 les mardi, jeudi et samedi.

Départ de Londres à 9 h. 45, les lundi, mercredi et vendredi.

Wagon-restaurant entre Paris et Dieppe et vice-versa.

Prix des billets :

Billets simples valables sept jours : 1^{re} classe : 49 fr. 45 ; 2^e classe : 36 fr. 20.

Billets d'aller et retour valables un mois : 1^{re} classe : 85 fr. 15 ; 2^e classe : 61 fr. 15.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Le Maroc par Marseille

Traversée la plus courte, la plus abritée, la mieux desservie.

Combinaisons de trains multiples pour aller à Marseille dans de bonnes conditions

Marseille-Tanger : 125 fr. en 1^{re}, 90 fr. en 2^e, 60 fr. en 2^e entrepoint.

Marseille-Casablanca : 150 fr. en 1^{re}, 120 fr. en 2^e, 80 fr. en 2^e entrepoint.

Paris-Tanger : 187 fr. 85 en 1^{re}, 132 fr. en 2^e, 88 fr. 70 en 3^e.

Lyons-Tanger : 139 fr. 60 en 1^{re}, 96 fr. 60 en 2^e.

Paris-Casablanca : 217 fr. 85 en 1^{re}, 160 fr. en 2^e, 100 fr. 70 en 3^e.

Enregistrement direct des bagages pour Casablanca au départ des principales gares du réseau P.-L.-M. sur présentation d'un titre de parcours pour Marseille, Tanger, Casablanca.

Demander au service central de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M., 6^e division publicitaire, 20, boulevard Diderot, aux gares, agences et bureaux de ville, du P.-L.-M., à l'agence P.-L.-M. à Casablanca, boulevard de l'Horloge ; au siège social, aux agences de la Compagnie Paquet, le prospectus détaillé envoyé gratuitement, contenant des conseils pratiques pour se rendre au Maroc.

ANNONCES GRATUITES

DAME, très bonne écriture, disposant de trois après-midi par semaine, désirerait trouver écritures ou comptabilité. Ecrire à Mme Verger, poste restante, recette principale, rue du Louvre, Paris.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELLHOFF et ROCHE, 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ARCEAU, directeur.